



RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, tel que vérifié par la firme Michaud Clément Inc.

L'exercice financier 2023 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 522 194 \$, résultant de revenus de fonctionnement se chiffrant à 9 983 696 \$, comparativement aux charges de l'exercice de 10 390 987 \$ ainsi que les éléments de conciliation à des fins fiscales de 929 485 \$, tel qu'audité par le vérificateur externe.

Réalisations 2023

Sur les charges totales de 10,3 M\$, un montant de 794 086 \$ constitue des investissements à long terme et environ 4,1 M\$ constituent des frais pour des obligations incontournables ou des quotes-parts :

- Quote-part de la MRC : 670 121 \$
- Sûreté du Québec : 544 813 \$
- Gestion des matières résiduelles : 229 550 \$
- Gestion de la dette et frais financement : 899 720 \$
- Rémunérations et charges sociales des employés et des élus : 1 804 973 \$

En 2023, la Ville a procédé à d'importantes rénovations à l'intérieur de l'hôtel de ville. Une subvention du programme PRABAM (programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux) nous a été octroyée au montant de 167 277 \$ pour ce projet.

L'usine de traitement d'eau potable a été raccordée au réseau de fibre optique de la MRC de D'Autray.

La Ville a débuté l'achat de son parc de véhicules par l'acquisition de deux camions pour le service des travaux publics. De plus, la conversion du réseau d'éclairage public au DEL a été réalisée sur tout le territoire. En vue des travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Viateur dont la réalisation est planifiée pour 2024, les plans et devis préliminaires ont été déposés suite au mandat octroyé à la firme d'ingénierie.

Le service d'urbanisme a été mis en place à l'hôtel de ville générant la création d'un nouveau poste de direction de l'urbanisme et de l'environnement. Divers dossiers de constructions résidentielles ont généré plusieurs interventions et traitements en usage conditionnel. De plus, la Ville a débuté la refonte de l'ensemble des règlements d'urbanisme et la réalisation du plan d'urbanisme intégré.

Une évaluation environnementale de site phase 1 a été réalisée au parc du Chenal du nord. Un plan directeur d'aménagement du parc Saint-François a été déposé afin de localiser entre autres un skate-park. Un plan préliminaire de l'agrandissement et de la mise aux normes de l'aréna a fait l'objet de présentation à la population.

Une élection partielle s'est tenue en octobre 2023 pour combler le poste de la mairie et de conseiller du district numéro 3.

Excédent accumulé, réserves financières et fonds réservés

Au 31 décembre 2023, l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds réservés totalisent 5,7 M\$.

Catégorie	2023
Excédent de fonctionnement non affecté	2 758 453 \$
Excédent de fonctionnement affecté	1 346 537 \$
Réserves financières et fonds réservés	1 668 666 \$
TOTAL :	5 773 656 \$

Endettement

La dette à long terme au 31 décembre 2023 s'établit à 12 058 700 \$. Cependant, une somme de 1,9 M\$ provenant du gouvernement du Québec sera applicable au montant de la dette.

En conclusion, le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 démontre que la Ville de Berthierville est en bonne situation financière.

Pierre Lahaie, maire
Le 3 juin 2024